

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 12–14 novembre 2012

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/9-D/2
18 octobre 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ÉTHIOPIE 200290

**Réponse aux crises humanitaires et
renforcement de la résistance à l'insécurité
alimentaire**

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires pour le PAM	502 926 431	76 999 710	579 926 141
Coût total pour le PAM	919 329 208	128 912 367	1 048 241 575

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

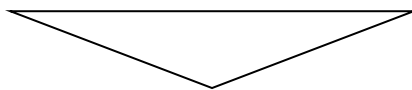
Directeur régional, ODN*: M. S. Samkange tél.: 066513-2262

Directeur de pays, ODN: M. A. Dieng courriel: Abdou.dieng@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire proposée de 128,9 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290 "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2012/9-D/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200290¹ a pour but:
 - de faire passer de 2 à 3 millions le nombre de bénéficiaires des secours du PAM en 2013, compte tenu de la révision des besoins prévus;
 - d'accroître de 817 000 à 931 000 le nombre d'enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes dénutris qui reçoivent une supplémentation alimentaire ciblée pour enrayer la progression de la malnutrition;
 - d'augmenter la quantité de produits alimentaires de 137 518 tonnes, soit un coût de 58,2 millions de dollars, en raison de l'augmentation des besoins au titre des activités de secours et de supplémentation alimentaire ciblée;
 - de mettre en place à titre pilote des transferts monétaires ou sous forme de bons en faveur de 190 000 bénéficiaires des activités de secours, pour un coût de 18,77 millions de dollars; et
 - d'accroître le montant des coûts d'appui directs et des autres coûts opérationnels directs pour financer l'extension de l'intervention et l'activité pilote de transferts monétaires/bons.
2. L'augmentation budgétaire s'élève au total à 128,9 millions de dollars, coûts d'appui indirects compris, soit un accroissement de 14 pour cent de la valeur totale de cette IPSR d'une durée de deux ans.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités en cours

3. L'IPSR 200290 (2012–2013), qui répond aux besoins humanitaires actuels et soutient le Plan de croissance et de transformation engagé par le Gouvernement, est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012–2015 et contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 1 et 2 du PAM². Elle contribue aux programmes nationaux de prévention des crises alimentaires et de renforcement de la capacité de résistance. Les objectifs sont les suivants:
 - aider les ménages touchés par des crises à réduire l'impact des chocs en répondant à leurs besoins alimentaires;
 - soutenir les ménages et les communautés bénéficiant du programme de protection sociale fondée sur des activités productives (PPSAP) en améliorant leur sécurité alimentaire et leur capacité de résistance et de redressement après une catastrophe; et
 - soutenir les ménages en situation d'insécurité alimentaire en aidant à réduire ou à stabiliser la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

¹ WFP/EB.2/2011/9-C/2.

² Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence; et 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

4. Le PAM entend atteindre ces objectifs dans le cadre de trois composantes:

⇒ *Secours*

5. Le programme de secours du Gouvernement s'adresse aux personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë transitoire par suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit. Le PAM contribue aux activités nationales de gestion des risques de catastrophe et du secteur de la sécurité alimentaire en apportant une assistance alimentaire et en renforçant la capacité de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Les estimations du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire d'urgence reposent sur les évaluations multipartites de la sécurité alimentaire réalisées deux fois par an sous la conduite du Gouvernement.

⇒ *Programme de protection sociale fondé sur des activités productives*

6. Cette composante apporte un soutien pluriannuel stable aux populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire de manière à protéger leur consommation alimentaire et à appuyer des travaux collectifs. En 2012, 7,6 millions de personnes ont bénéficié de transferts monétaires ou de bons dans le cadre du PPSAP et le PAM a répondu aux besoins alimentaires de 1,4 million de personnes vivant dans les zones pastorales. L'assistance fournie dans le cadre du PPSAP est complétée par le programme de secours dans les districts ayant subi des chocs de grande ampleur.

⇒ *Supplémentation alimentaire ciblée*

7. Le PAM appuie les mesures prises par les pouvoirs publics pour réduire la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes en leur fournissant des suppléments alimentaires dans le cadre d'un programme de dépistage et de traitement organisé par le Ministère de la santé, avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Les activités se concentrent dans les districts où l'insécurité alimentaire est forte et dans ceux qui sont considérés comme des "secteurs critiques de première priorité"³.

8. Depuis le début de l'IPSR en janvier 2012, les révisions ont permis d'ajuster les effectifs de bénéficiaires des activités de secours et de supplémentation alimentaire ciblée en fonction des données contenues dans les documents relatifs aux besoins humanitaires de janvier et de juillet 2012.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DE LA RÉÉVALUATION

Insécurité alimentaire: le contexte

9. L'Éthiopie est l'un des pays au monde les plus exposés aux catastrophes et à la merci de chocs multiples⁴, en particulier d'origine climatique. Les tendances montrent que les

³ Les districts sont classés dans la catégorie des secteurs critiques en fonction des données fournies par le système d'alerte rapide. Pour déterminer les "secteurs critiques de première priorité", le Gouvernement procède à la triangulation des indicateurs de famine de phase III du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire avec les indicateurs de progression de la malnutrition, les données issues d'enquêtes faisant état d'un taux de malnutrition aiguë globale égal ou supérieur à 15 pour cent et d'un taux de malnutrition aiguë sévère de 3 pour cent, ou d'une augmentation des admissions dans les centres d'alimentation thérapeutique.

⁴ PNUAD. Analyse de pays, 2010.

précipitations vont diminuant dans les régions fortement peuplées du sud et du centre du pays⁵.

10. Au cours des cinq dernières années (2008–2012), la saison des pluies *belg* (février à mai) a été quatre fois insuffisante, et les précipitations dans les zones pastorales – *genna* et *gu* – trois fois inférieures aux prévisions.
11. Au niveau national, le *belg* est la récolte secondaire, principalement consommée au cours du deuxième semestre de l'année civile. D'après les évaluations multipartites de la sécurité alimentaire conduites par le Gouvernement et le suivi de la sécurité alimentaire effectué par le PAM, les récoltes *belg* de 2011 et de 2012 ont été mauvaises; le PAM a augmenté son assistance face à cette situation. La campagne *meher*, qui se déroule d'octobre à janvier, produit la principale récolte du pays à la suite des pluies *kiremt* de juin à septembre. Or, les cultures à cycle long telles que le maïs et le sorgho, qui représentent 40 pour cent de la production céréalière nationale, sont tributaires à la fois des pluies *belg* et *kiremt*.
12. Les petits exploitants agricoles assurent 95 pour cent de la production nationale mais 30 pour cent d'entre eux sont des acheteurs nets de produits alimentaires⁴. L'augmentation des prix des céréales et le mauvais fonctionnement des marchés ont donc des répercussions graves sur leur sécurité alimentaire. Le niveau élevé des prix des céréales a également eu un impact significatif sur les ménages les plus pauvres des zones pastorales et urbaines. En 2012, les prix des produits alimentaires avaient nettement dépassé leur moyenne sur cinq ans, le taux général d'inflation alimentaire se situant entre 20 et 30 pour cent par an. La tendance à la hausse des prix alimentaires devrait se poursuivre.
13. En Éthiopie, la prévalence de la malnutrition est forte, les moyennes nationales se situant en 2011 à 10 pour cent pour l'émaciation, 29 pour cent pour l'insuffisance pondérale et 44 pour cent pour le retard de croissance. La malnutrition s'intensifie avant la période de soudure pour atteindre son niveau maximal vers la fin de celle-ci.

Perspectives de la sécurité alimentaire pour 2013

14. La faiblesse des pluies *belg* en 2012 a conduit à réduire la superficie des cultures à cycle long et à rendement élevé, et cette réduction ne sera pas entièrement compensée pour l'augmentation des surfaces consacrées aux cultures à cycle court et à faible rendement. La campagne *meher* de 2012 devrait en pâtir. Les besoins de secours alimentaires dans les zones de production agricole *meher* vont donc augmenter par rapport aux prévisions pour 2013 de l'IPSR en cours. Les besoins augmenteront également dans les zones de production *belg*, où la période de famine sera précoce et longue en raison des mauvaises récoltes de 2012.
15. L'apparition du phénomène *El Niño* en juillet 2012 devrait améliorer les pluies de la saison secondaire dans les zones pastorales – *deyr* – et la petite saison des pluies *sapia* dans la région des Nations, nationalités et peuples du Sud entre octobre et décembre 2012, au bénéfice des pasteurs et agropasteurs des régions Somali et Oromiya, ainsi que des agriculteurs de certaines zones de la région des Nations, nationalités et peuples du Sud. Cette légère amélioration ne permettra toutefois pas une pleine reprise des activités pastorales de subsistance, et il est donc probable que les besoins de secours resteront à leur niveau actuel au cours du premier semestre de 2013.

⁵ Enquête géologique des États-Unis. 2012. *A Climate Trends Analysis of Ethiopia*, Avril 2012. Reston, Virginie, États-Unis.

16. Au cours du deuxième semestre de 2013, la sécurité alimentaire dépendra également de la pluviométrie entre février et mai 2013, période pour laquelle on ne dispose pas encore de prévisions. Étant donné le déficit pluviométrique de ces dernières années, si les précipitations étaient insuffisantes en 2013, la sécurité alimentaire se détériorerait encore car les zones pastorales et agropastorales de l'est de l'Éthiopie n'auront pas encore pleinement récupéré.

Besoins de secours alimentaires pour 2013

17. Pour estimer les besoins de secours alimentaires pour 2013, le PAM a analysé l'insécurité alimentaire en Éthiopie entre 2005 et 2012, période au cours de laquelle certaines années ont été relativement productives, notamment 2006, 2007 et 2010, alors que d'autres l'étaient moins, par exemple 2008 et 2011.

18. Compte tenu des données rétrospectives récentes, des précipitations enregistrées en 2012, des analyses des prix et des hypothèses relatives à la pluviométrie pour 2013, on estime que, dans le meilleur des cas, 2,4 millions de personnes auront besoin d'une assistance alimentaire en 2013, 4,2 millions dans le scénario intermédiaire et 5,6 millions dans le pire des cas. Face à des perspectives mitigées pour 2013, le scénario intermédiaire est le plus probable. Le PAM prévoit de venir en aide à 3 des 4,2 millions de personnes qui devraient avoir besoin de secours alimentaires, le reste de cette population étant pris en charge par des organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre du Plan conjoint d'opérations d'urgence.

19. Le bureau de pays du PAM s'est familiarisé avec l'utilisation des bons dans le cadre de la composante VIH/sida en milieu urbain de son programme de pays. D'après l'étude qui a été faite sur les marchés urbains, ceux-ci fonctionnent relativement bien mais une analyse des marchés ruraux reste nécessaire pour choisir la forme de distribution la plus adaptée aux transferts monétaires ou aux bons dans le cadre des activités de secours. Cette analyse, qui sera achevée en 2012, permettra au PAM de préparer l'introduction à titre pilote de transferts monétaires/bons dans le cadre de la composante secours.

20. L'évaluation multipartite des besoins de secours entre janvier et juin 2013 sera effectuée en novembre et décembre 2012 par le Gouvernement, le PAM, les donateurs, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les principales ONG internationales; le document relatif aux besoins humanitaires sera publié en janvier 2013.

FINALITÉ DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

21. La présente révision budgétaire permettra au PAM et à ses donateurs de se tenir prêts à répondre rapidement aux nouveaux besoins humanitaires qui se feront jour en 2013, en répositionnant des denrées pour couvrir ces besoins dès le début de l'année. À partir des informations disponibles, cette révision correspond à une augmentation prévue de 1 million de bénéficiaires des secours par rapport au chiffre planifié pour 2013 dans l'IPSR initiale, ce qui portera de 2 à 3 millions le nombre total de bénéficiaires. La révision englobe également l'ajout de 114 000 bénéficiaires au titre de la supplémentation alimentaire ciblée en vue de répondre aux besoins nutritionnels des populations souffrant de malnutrition, faisant ainsi passer de 817 000 à 931 000 le nombre de bénéficiaires de cette composante.

22. Le PAM poursuivra la mise en œuvre de la composante supplémentation alimentaire ciblée de deuxième génération, dont la conception a été améliorée. Ces activités concernent désormais toutes les zones d'intervention des secteurs critiques de première priorité. Le dépistage et le traitement des problèmes nutritionnels seront organisés selon un cycle mensuel et non plus trimestriel, compte tenu des résultats du suivi effectué par les agents

locaux de santé. Il faudra à cette fin livrer des aliments spéciaux aux sites décentralisés les plus proches des bénéficiaires, d'où ils seront distribués. Cette nouvelle approche, initialement lancée dans une vingtaine de districts, va être étendue étant donné la nette amélioration de l'état nutritionnel des enfants qu'elle a entraînée.

23. Suite aux résultats satisfaisants de l'expérimentation des virements bancaires en faveur des bénéficiaires du PPSAP, le Gouvernement a l'intention d'étendre ce dispositif dans le cadre du PPSAP et des activités de secours en 2013⁶. Les virements bancaires devraient non seulement réduire les délais et résoudre d'autres problèmes liés à la complexité des dispositifs de distribution d'argent liquide, mais également améliorer l'accès des bénéficiaires au système bancaire et aux autres institutions financières. Sur la base des enseignements tirés de l'expérience, de l'analyse des marchés et d'une étude de faisabilité, le PAM lancera à titre expérimental des transferts monétaires ou sous forme de bons dans certaines zones ciblées par la composante secours.
24. L'expérimentation débutera dans certaines zones des régions de l'Amhara et du Tigré. Selon le degré de fonctionnement des marchés, l'accessibilité des services financiers et l'expérience accumulée par la Banque mondiale et le Gouvernement en matière de virements bancaires électroniques, les bénéficiaires des activités de secours recevront en 2013 des virements ou des bons. L'expérience des bons acquise dans le cadre du programme de pays du PAM sera également mise à profit. En 2013, le PAM prévoit ainsi que 190 000 bénéficiaires des activités de secours recevront des transferts monétaires ou des bons.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ

Composante	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel	Nombre initial (2013)	Augmentation (2013)	Nombre révisé (2013)
Secours	Ménages en situation d'insécurité alimentaire temporaire				
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ produits alimentaires ➤ transferts monétaires/bons 	3 008 600 –	2 000 000 –	810 000 190 000	2 810 000 190 000
PPSAP	Ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique	1 356 000	1 356 000	–	1 356 000
Supplémentation alimentaire ciblée	Enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë	1 136 000	817 000	114 400	931 400
TOTAL*		5 500 600	4 173 000	1 114 400	5 287 400
Total après ajustement**		5 228 000	3 976 900	1 086 900	5 063 900

* Total non ajusté pour tenir compte du fait que les bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblée peuvent être les mêmes que ceux des composantes secours/PPSAP.

** Pour tenir compte du fait que 24 pour cent des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblée reçoivent aussi des secours et une aide dans le cadre du PPSAP. Il n'y a pas de chevauchement entre les bénéficiaires recevant des secours et ceux du PPSAP.

⁶ Ministère de l'agriculture. Juin 2012. Propositions techniques relatives à l'utilisation accrue des transferts monétaires dans les décaissements au titre de l'assistance alimentaire en Éthiopie. Addis-Abeba.

25. Les rations alimentaires ne sont pas modifiées. La valeur du transfert monétaire ou du bon correspondra à celle de l'assortiment alimentaire distribué à titre de secours.

GESTION DES RISQUES

Risques contextuels

26. La présente révision est fondée sur le scénario intermédiaire de prévision des besoins de secours. Selon les conditions climatologiques, il pourrait être nécessaire de passer aux scénarios à hypothèse haute ou basse. Le PAM continuera de surveiller la situation et d'adapter son intervention en conséquence, en consultant le Gouvernement et ses partenaires du Plan conjoint d'opérations d'urgence.
27. Le Gouvernement pourrait décider qu'un nombre accru de bénéficiaires recevra des transferts monétaires à la place d'une assistance alimentaire en nature. Le PAM collaborera avec les pouvoirs publics pour réaliser les analyses des marchés et les études de faisabilité nécessaires, afin de s'assurer que la modalité d'intervention retenue, qu'il s'agisse des transferts monétaires ou des bons, est appropriée.

Risques programmatiques

28. Dans les zones où sévit la sécheresse, par exemple dans la région Somali, l'insécurité pourrait compromettre les évaluations, les distributions et le suivi. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour sécuriser l'accès aux populations ayant besoin d'une assistance alimentaire.
29. Le recours aux transferts monétaires ou aux bons pourrait être compromis si les marchés et les systèmes financiers ne fonctionnent pas correctement. Le PAM analysera la situation et adaptera son intervention en conséquence. S'il ne reçoit pas assez de contributions pour financer les produits alimentaires ou les transferts monétaires/bons, il changera de modalité en fonction des ressources disponibles pour garantir que les bénéficiaires reçoivent l'assistance prévue.

Risques institutionnels

30. Si le pays dispose de réserves de sécurité alimentaire suffisantes pour les situations d'urgence, le PAM y aura recours pour emprunter des produits en cas de besoin. Si le scénario le plus défavorable se réalisait en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires, et que ces réserves étaient faibles, le PAM étudierait les possibilités de prêts et d'emprunts internes, y compris auprès de ses partenaires du Plan conjoint d'opérations d'urgence.

BESOINS ALIMENTAIRES

31. Pour 2013, 137 518 tonnes supplémentaires de produits alimentaires sont nécessaires pour venir en aide à 1 million de bénéficiaires de plus au titre de la composante secours et à 114 400 bénéficiaires de plus au titre de la supplémentation alimentaire ciblée. Le tableau 2 donne le détail des besoins révisés. Le coût des produits alimentaires a augmenté (voir annexe I-A).

TABLEAU 2: PRODUITS ALIMENTAIRES, PAR COMPOSANTE				
		Besoins alimentaires (en tonnes)		
Composante	Produits alimentaires	Quantité actuelle	Augmentation	Total révisé
Secours	Céréales	646 164	109 350	755 514
	Légumes secs	64 616	10 935	75 551
	Huile végétale	19 385	3 281	22 666
	Aliments composés	67 847	11 482	79 329
PPSAP	Céréales	292 896	–	292 896
	Légumes secs	24 408	–	24 408
	Huile végétale	7 322	–	7 322
Supplémentation alimentaire ciblée	Huile végétale	5 532	324	5 856
	Aliments composés	36 613	2 146	38 759
TOTAL		1 164 783	137 518	1 302 301

ANNEXE I-A

VENTILATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	109 350	39 911 306	
Légumes secs	10 935	5 602 998	
Huile et matières grasses	3 605	4 163 389	
Aliments composés et mélanges	13 628	8 551 582	
Total, produits alimentaires	137 518	58 229 276	
Bons ou transferts monétaires		18 770 435	
Total partiel, produits alimentaires et transferts			76 999 710
Transport extérieur			5 370 701
Transport terrestre, entreposage et manutention			22 402 418
Autres coûts opérationnels directs			3 667 677
Coûts d'appui directs (voir annexe I-B) ²			12 038 341
Total, coûts directs pour le PAM			120 478 848
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			8 433 519
COÛT TOTAL POUR LE PAM			128 912 367

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil au cours de la période d'exécution du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	808 200
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	477 642
Personnel local – agents des services généraux	484 833
Consultants internationaux	1 920 000
Consultants nationaux	48 000
Services de conseil commercial	500 000
Voyages officiels du personnel	2 319 190
Total partiel	6 557 865
Dépenses de fonctionnement	
Charges courantes (électricité, etc.)	30 824
Fournitures de bureau et petit matériel	700 000
Services de communication	2 158 500
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	328 152
Installation des bureaux et réparations	1 681 000
Total partiel	4 898 476
Dépenses de matériel et d'équipement	
Matériel de communication	172 000
Dépenses locales de sécurité	410 000
Total partiel	582 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 038 341

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Note:

La révision budgétaire pour 2013 correspond à l'augmentation prévue du nombre de bénéficiaires des activités de secours et de supplémentation alimentaire ciblée, et à l'introduction à titre pilote des transferts monétaires/bons pour 190 000 bénéficiaires des secours dans certaines zones d'intervention. Les indicateurs d'effets directs et de produits restent les mêmes que ceux indiqués dans les documents relatifs à la précédente révision budgétaire de l'IPSR¹, à l'exception des indicateurs de produits ajoutés pour l'intervention pilote de transferts monétaires/bons (voir ci-dessous).

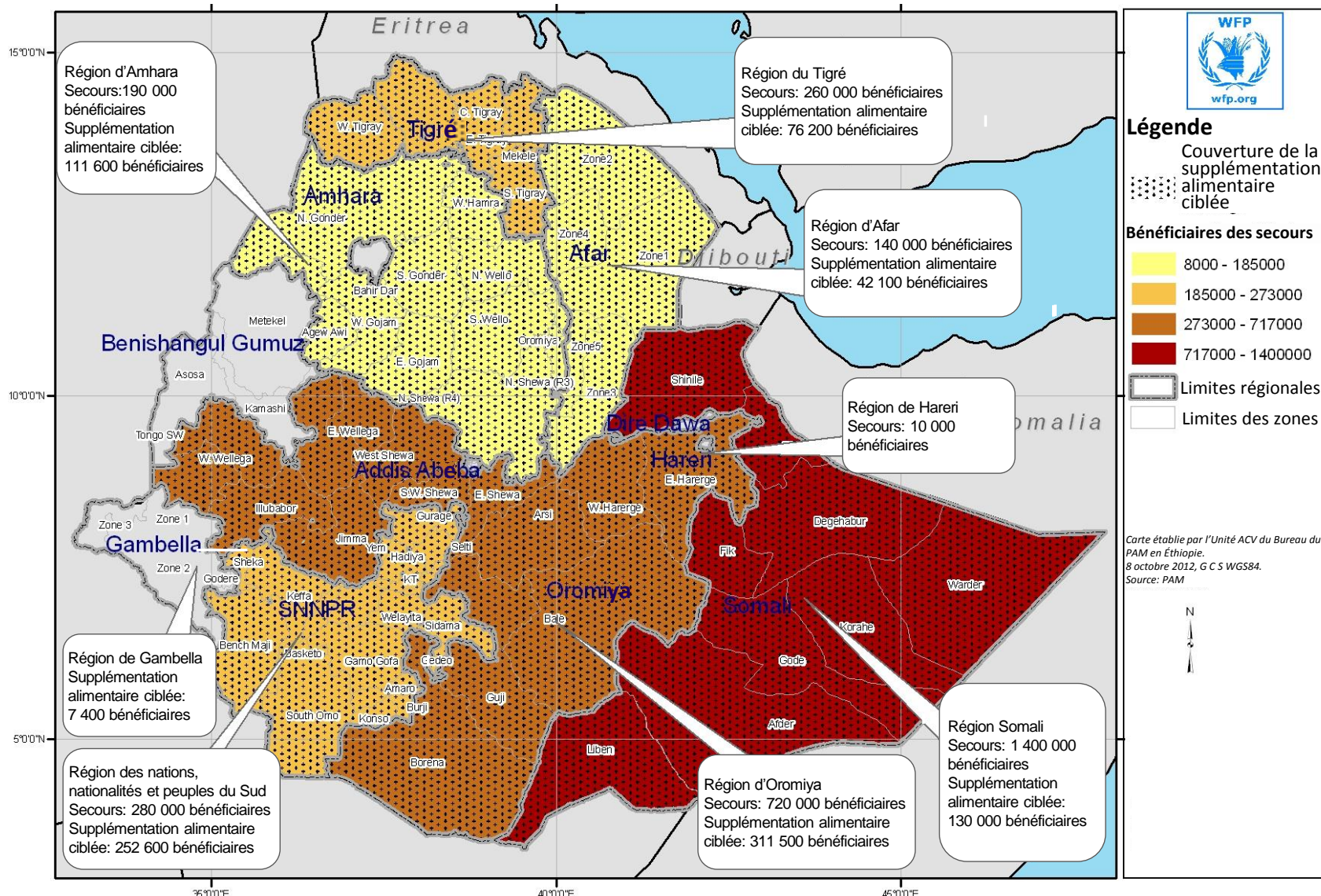
Les indicateurs de produits, pour ce qui est du nombre de bénéficiaires et de la quantité de produits alimentaires distribués dans le cadre des activités de secours et de supplémentation alimentaire ciblée, sont mesurés en pourcentage des chiffres planifiés: la cible est égale à 100 % du chiffre prévu.

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Composante 1 de l'IPSR: Secours et supplémentation alimentaire ciblée		
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence		
Produit 1.1.1 Aliments de qualité ou transferts monétaires/bons distribués en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés dans les zones frappées par une situation d'urgence et dans les zones d'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des transferts monétaires et des bons, en pourcentage du nombre prévu Cible: 70% ➤ Montant total des transferts monétaires/bons (<i>en dollars</i>) distribués, en pourcentage du montant prévu Cible: 70% 	Les donateurs soutiennent les interventions de secours. Des incidents de sécurité, notamment dans la région Somali, ne perturbent pas la livraison et la distribution des secours.



¹ <http://documents.wf.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfpdoc062024.pdf>

IPSR ÉTHIOPIE 200290 – Secours et supplémentation alimentaire ciblée en 2013



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPSAP	Programme de protection sociale fondé sur des activités productives
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance